

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réser-
au
Monite
belge

05162506

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI

02. 11. 2005

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/11/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : GERPIMETAL

Forme juridique Société privée à responsabilité limitée

Siège Gerpinnes (ex-Gerpinnes), rue du Château d'En Bas, 3

N° d'entreprise 0465 441 434

Objet de l'acte : Modification des statuts**Texte**

D'un procès-verbal dressé par Maître Aimé PHILIPPE, Notaire résidant à Gerpinnes, le dix-neuf octobre deux mil cinq, enregistré au quatrième bureau de l'enregistrement de Charleroi, le vingt-sept octobre suivant, volume 181, folio 57, case 15, il résulte que :

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée « GERPIMETAL », ayant son siège social à Gerpinnes (ex-Gerpinnes), rue du Château d'En Bas, 3, constituée suivant acte reçu par le Notaire soussigné, le dix-neuf février mil neuf cent nonante-neuf, publié aux Annexes du Moniteur Belge du neuf mars suivant sous le numéro 990309-88.

Cette assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée décide d'adapter les statuts aux dispositions du Code des Sociétés ainsi qu'il est prévu à l'ordre du jour

Deuxième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs à la gérance pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Pour extrait, analytique conforme,

(signé)

Aimé PHILIPPE, Notaire à Gerpinnes

Déposés en même temps: une expédition du procès-verbal et la coordination des statuts

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto**

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature